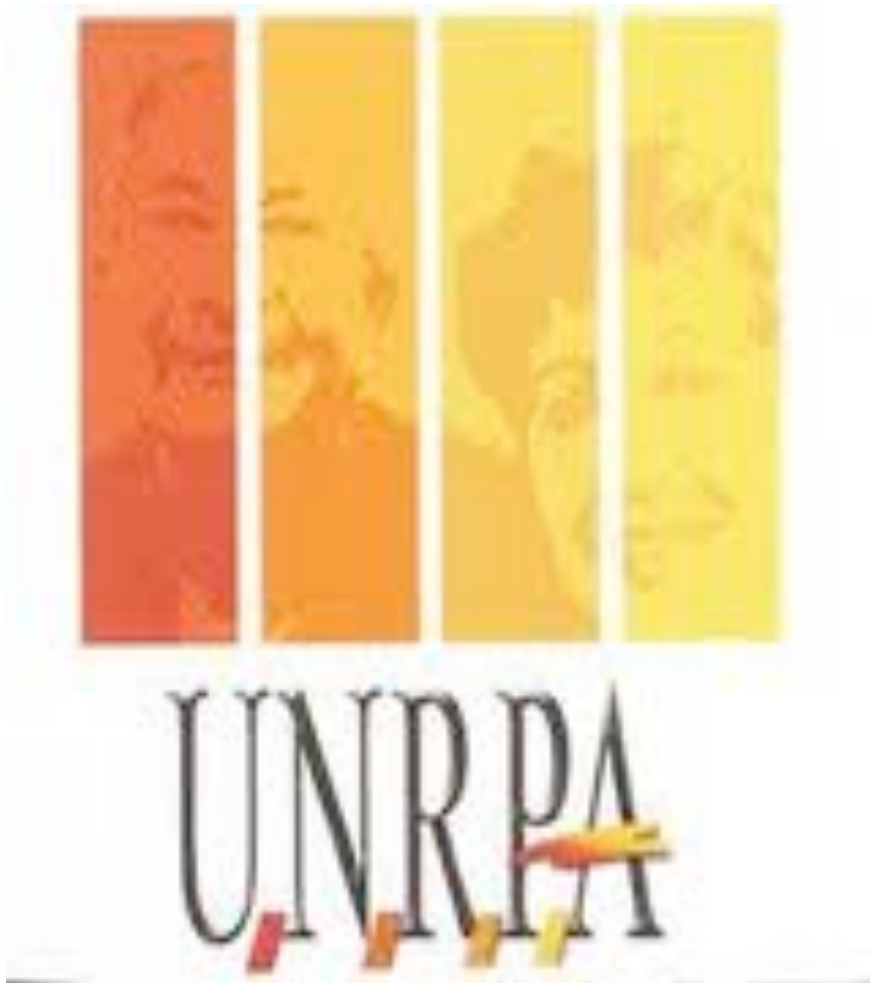


Dossier de presse



Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées

Concours de nouvelles

Thème : un souvenir d'enfance

Contact presse :

**Danielle Rollat
06 12 76 29 46
danielle.rollat@unrpa.f**

Sommaire :

**Concours de nouvelles
Thème : un souvenir d'enfance.**

Le concours de nouvelles

Règlement.....page 03

Les nominés

Nomines pour les deux catégories.....page 04

Présentation de l'association

Présentation de l'association.....page 05

Nos revendications.....page 06

Nos partenairespage 08

CONCOURS DE NOUVELLES

Sur le thème « Un souvenir d'enfance », l'UNRPA organise en 2012, pour la première fois un concours de nouvelles.

● Ouvert à tous ceux qui aiment écrire, il est proposé à deux catégories de participants :

- les 16 à 20 ans d'une part,

- les plus de 20 ans d'autre part.

Règlement du concours

- La nouvelle envoyée doit être un texte inédit, jamais primé, d'une longueur maximum de 6 pages recto, dactylographiées de préférence. Les textes manuscrits seront admis s'ils sont parfaitement lisibles.
- Le jury, présidé par l'écrivain François Salvaing, est principalement composé des membres de l'UNRPA chargés de la commission « Concours de nouvelles ». Ses délibérations sont confidentielles, ses décisions souveraines et sans appel.
- Les manuscrits ne seront pas rendus. Du seul fait de leur participation, les candidats garantissent l'UNRPA contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité et le contenu du texte présenté.
- Le fait de poser sa candidature implique, pour tous les concurrents, l'acceptation intégrale du présent règlement ainsi que le droit reconnu aux organisateurs de publier leur texte par tous moyens traditionnels ou électroniques sans aucune perception de droits d'auteurs.
- Les nouvelles retenues seront publiées dans le journal de l'UNRPA « Ensemble et solidaires », diffusé dans toute la France.
- Dans chaque catégorie, les lauréats recevront :
 - 1er prix : un chèque-livre de 70 € et un bon d'achat FNAC de 70 € ;
 - 2ème prix : un chèque-livre de 50 € et un bon d'achat FNAC de 50 € ;
 - 3ème prix : un chèque-livre de 30 € et un bon d'achat FNAC de 30 € ;

A cela s'ajoute, dans la catégorie des plus de 20 ans, 12 bouteilles de Beaujolais pour le 1er prix, 10 bouteilles de Beaujolais pour le 2ème prix, 8 bouteilles de Beaujolais pour le 3ème prix.

Dans chaque catégorie, du 4ème au 10ème prix, les lauréats recevront, par la poste, un livre de François Salvaing.

- Les lauréats seront prévenus par téléphone, courrier ou email. La remise officielle des prix aura lieu le 17 octobre, au cours d'une cérémonie officielle à Saint-Ouen.

Les nominés pour la catégorie de 16 à 20 ans

Madame Marine C.	JEUMONT (59)	"L'amour s'écrit-il au passé ?"
Madame Mégane L.	COUTHENANS (70)	"Réminiscence"
Madame Thérèse D.R.V.	MONTCEAUX (01)	"Talitha Koum"
Monsieur Julien L.	HARDIVILLIERS (60)	"Libre"
Madame Violaine L.	ARNAS (69)	"Le jouet désiré"

Les nominés pour la catégorie de plus de 20 ans

Auteur	Ville	Titre
Madame Martine S.	PERIGUEUX (24)	"L'araignée des toilettes"
Monsieur Jacques B.	ECOMMOY (77)	"L'Hillil"
Madame Françoise G.	SOISSONS (02)	"A la sortie du collège"
Monsieur Alain H.	ANGY (60)	"Souvenirs d'en France"
Monsieur Charles M.	VILLENEUVE D'ASCQ (59)	"La vieille foraine"
Monsieur Eric G.	FRONTIGNAN (34)	"Un dernier tour de piste"
Madame Sophie E.	BOIS GUILLAUME (76)	"La quête"
Monsieur Albert H.	CHEMELLIER (49)	"Le César de l'addiction"
Madame Nicole B.	MONTROUGE (92)	"Le ruban rose"
Madame Marguerite N.	OSNE-LE-VAL (52)	"La tartine"

Présentation de l'association

L'Union Nationale des retraités et personnes âgées est une association loi 1901, implantée dans la quasi-totalité des départements, et rassemble plus de 100 000 adhérents. Elle est ouverte à toutes et tous, sans aucune discrimination. Elle est indépendante de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle.

L'UNRPA est la plus ancienne association de retraités et personnes âgées créée en 1945. Elle est organisée en sections locales, fédérales départementales et union nationale. Elle siège dans le 1^{er} collège des CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées), instance consultative auprès du Conseil Général.

L'UNRPA défend les intérêts des personnes âgées et organise des débats (droit universel autonomie gérée par la sécurité sociale) et des conférences (notamment sur la santé).

Le Comité de Solidarité Vieillesse (C.S.V.) de l'UNRPA fonctionne grâce aux dons récoltés (qui donnent droit à une réduction fiscale), vient en aide de manière concrète aux adhérents les plus fragiles, après étude au cas par cas, suivant des critères très précis, en aidant à l'achat des lunettes, des prothèses dentaires ou prothèses auditives.

L'UNRPA a conclu un accord de partenariat avec la mutuelle CCMO qui propose des tarifs et des services étudiés adaptés spécialement pour nos adhérents sans examen médical, ni limite d'âge. Quelques exemples de tarifs : 60 ans 57.07 euros par mois, 70 ans 66.23 euros, 80 ans et plus 76.86 euros (Tarifs 2012). De plus la grille n'évolue plus au delà de 80 ans.

L'UNRPA de par ses nombreux partenariats permet à ses adhérents de profiter à prix réduits, de loisirs, de spectacles tel que « Holiday on Ice », comme auprès d'organismes de tourisme sociaux tel que « Azureva », « Touristra », « VTF » et nous sommes porteurs de projet avec l'ANCV (chèques vacances).

Elle soutient toutes les activités culturelles et loisirs propres à permettre de mieux vivre sa retraite.

Elle informe gracieusement ses adhérents via son journal trimestriel « Ensemble et Solidaires » et soutient ses dirigeants par la publication d'un guide pratique et par la tenue de journée de formation.

L'UNRPA représente les usagers dans les établissements publics de santé avec l'agrément du CISS (Collectif inter associatif sur la santé)

Nos revendications

Dès l'origine notre association a été de toutes les luttes pour l'amélioration de la condition des retraités et des personnes âgées, en prenant appui sur les valeurs de solidarité promues par le Conseil National de la Résistance, valeurs qui ont présidé également à la création du système de protection sociale de notre pays.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, la devise de l'UNRPA « CONVAINCRE, UNIR, AGIR » reste d'actualité.

Pour ce faire plusieurs axes de travail :

INDEPENDANCE

Dans ce contexte affirmer et faire valoir l'indépendance de notre association est plus que jamais nécessaire, sans pour autant renier notre passé ou nos origines que nous assumons entièrement.

Tout d'abord en établissant un programme de rencontres, sans exclusive, avec toutes les formations politiques, syndicales ou associatives, les groupes parlementaires et les associations d'élus, afin d'avoir des échanges de vues sur toutes les questions relatives aux retraités et de leur présenter nos analyses, nos attentes et nos propositions.

Il en va de même pour les rencontres et les démarches en direction des pouvoirs publics, que ce soient des ministères ou des exécutifs locaux.

Notre indépendance sera d'autant mieux affirmée que nous serons en capacité d'être force de proposition.

FORCE DE PROPOSITION

Veiller à la situation des retraités est notre première obligation.

A ce titre nous avons à nous prononcer sur toutes les mesures les concernant et ne pas manquer de les dénoncer ou de les combattre lorsqu'elles vont à l'encontre de nos intérêts.

Pour cela, nous proposons de mettre sur pied une cellule de veille juridique et d'actualité de façon à ce que l'UNRPA ait les moyens d'analyser les situations et les textes et qu'elle puisse s'exprimer et prendre position très en amont, si possible avant les autres organisations.

INSTANCES REPRESENTATIVES

L'UNRPA se doit de veiller, comme elle le fait au niveau national, aux évolutions du droit communautaire auprès des institutions européennes.

Pour ce faire, il convient qu'elle se dote des moyens nécessaires. C'est ce qu'elle doit faire en acceptant de siéger à l'AGE qui est un organisme regroupant 167 organisations.

Cela encore nous donnerait les moyens d'obtenir des informations très en amont sur les projets européens ayant des incidences sur la vie des retraités et personnes âgées.

Il en va pareillement quand nous sommes présents dans les organes et institutions, où il est question des retraités et des personnes âgées, en particulier le Conseil National et les Comités Départementaux des Retraités et Personnes Âgées.

SOLIDARITE AVEC LES ACTIFS

C'est pourquoi notre association ne peut pas se désintéresser de la question du devenir des retraites et de son financement.

Être solidaires avec les générations futures, est partie intégrante de nos actions et de nos activités, car nous avons les mêmes intérêts à défendre : ceux qui sont déjà retraités, pour empêcher la dégradation de leur situation et l'améliorer, les futurs retraités, pour être sûrs qu'ils ne seront pas dans la misère et qu'ils pourront subvenir à leurs besoins.

Soutenir les actifs, être à leur côté, pour résister à ces ambitions financières, pour défendre l'emploi et faire capoter ces projets est donc un devoir pour notre association, une action qui l'honorera, digne de nos prédécesseurs.

ETRE SUR TOUS LES FRONTS

Au-delà de la défense des retraites nous serons attentifs à toutes les autres questions qui nous intéressent comme celles de la perte d'autonomie, le pouvoir d'achat des pensions, le coût de la santé, l'accès aux soins, etc.

Pour consulter nos derniers communiqués de presse (loi sur la perte d'autonomie, loi de finance 2013 : rétablissez la demi part fiscale....) rendez vous sur www.unrpa.com

Nos partenaires



Assureur de biens (auto, habitation, etc) depuis sa création en 1960, le groupe Macif répond aux besoins de plus de 5 millions de sociétaires également dans les domaines de la santé, de la prévoyance, de l'épargne, de l'assurance-vie, du crédit et de la banque. En appliquant des règles conformes aux principes mutualistes, il a su démontrer qu'il était possible de conjuguer performance économique et utilité sociale.

Contact : vpetit@macif.fr

Librairie fondée par des résistants à la libération de Toulouse en Octobre 1944.



Elle a gardé son esprit de résistance et bénéficie du label "Librairie Indépendante de Référence" pour la qualité de son travail.

Contact : librairie.renaissance@wanadoo.fr



Avec près de 100 000 abonnés, le réseau associatif Présence Verte est le premier service de téléassistance en France. Créé notamment par la Mutualité Sociale Agricole, il participe pleinement à la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales. Le réseau Présence Verte est aussi partenaire de nombreuses communes et communautés de communes dans le cadre du maintien à domicile.

Contact : armand.philippe@msaservices.msa.fr



Association Culturelle Loi 1901 organisant des sorties spectacles, théâtres, déjeuners dansant, visites de musées, châteaux pour des groupes seniors à des tarifs préférentiels.

Contact : veronique.spectacles@uni-loisirs.fr

Chevillon

IMPRIMEUR

Spécialité Magazines !

26 boulevard Kennedy – 89100 Sens
Tel : 03 86 65 04 78 - Fax : 03 86 65 07 84
Adresse mail : chevillon-fab@orange.fr



Le devoir Parisien des Compagnons du Beaujolais est créé en 1949, sous la haute autorité d'Edouard Herriot, illustre Lyonnais Président du Conseil. C'est par l'efficacité des premiers Compagnons que l'idée du "Beaujolais nouveau" est venue de Villefranche-sur-Saône capitale du Beaujolais, pour s'imposer, chaque année en Région Parisienne, dans une chaude et amicale ambiance.

Contact : raimbert@club.fr

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL PARIS 19 FLANDRE
86, AVENUE DE FLANDRE – 75019 PARIS
TÉL. : 0 820 099 967* – COURRIEL : 06027@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 € TTC/min.

Votre projet est notre priorité



Vos campagnes de Marketing Direct.
Votre partenaire Presse : gestion d'abonnements, routage Presse Gestion d'enquêtes et de votes : de la conception au dépouillement.

Optimisation de vos Bases de données.

Contact : alain.peter@prodiliste.com

Le partenaire de votre confort et de vos loisirs

Leader dans notre secteur d'activité depuis 20 ans !

Contact : proconfort@wanadoo.fr

